

Le Pin, le 13 décembre 2022



Mairie de Le Pin

INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira le :

Vendredi 16 décembre 2022 à 19h00
Au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Lors de cette séance, les points ci-dessous seront abordés :

- Décision modificative n°2,
- Cession des volumes 1 et 3 dans l'ensemble immobilier « Domaine du Château » rue du Château, au profit de la Société dénommée Vilzen représentée par M. David Roselet
- Tarifs d'occupation du domaine public,
- Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, la Communauté de Communes Plaines et Monts de France et la Commune de Le Pin,
- Réduction de l'éclairage public sur le territoire de Le Pin,
- Avis d'enquête publique PLACOPLATRE.



Le Maire,
Lydie WALLEZ